

T' de TOUSSIEU

Numéro 22
Juin 2026

Votre magazine municipal



Grand angle

Budget Communal 2026

RÉTROSPECTIVE

Équipe municipale

TRAVAUX

Travaux en cours et achevés

ENVIRONNEMENT

Climatisation école



CÉRÉMONIE DU 08 MAI

8 mai 2026



Édito

**Chères Toussillardes,
Chers Toussillards,**

Je souhaite tout d'abord vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars dernier. Nous intégrons ce nouveau mandat avec joie, mais surtout responsabilité et ambition.

Nous souhaitons, à travers ce bulletin municipal, faire perdurer ce lien entre nous pour vous informer, partager et faire vivre ensemble notre commune.

A l'intérieur de celui-ci, vous trouverez de multiples informations sur la vie de notre commune depuis septembre dernier.

Vous pourrez y découvrir notamment le trombinoscope de votre nouvelle équipe municipale, des élus engagés et attachés à notre village. Nous nous sommes organisés autour de plusieurs groupes de travail afin de mettre au service de Toussieu les compétences et les expériences de chacun.

Nous allons mettre en place prochainement notre plan pluriannuel d'investissement afin de pouvoir prévoir au mieux les projets d'avenir,



comme nous nous étions engagés lors de la campagne électorale.

Je vous rappelle enfin notre rendez-vous annuel avant les vacances estivales : le dernier samedi de juin aura lieu la traditionnelle fête du village. Cette année nous innovons avec la présence de plusieurs variétés de food trucks, qui j'espère, sauront ravir les papilles de tous.

Toute l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute.

Ensemble, continuons à faire vivre notre village.

Je vous souhaite un bel été.

Claude Humbert
Votre Maire

19 avril

Parcours du cœur

639,54€ récoltés pour la fédération Française de Cardiologie. Merci à tous pour votre généreuse participation ! Les sapeurs pompiers de Toussieu étaient présents pour un atelier sur les gestes qui sauvent.


27 février

Carnaval de l'école Jean D'ORMESSON





06 avril

Cueillette des oeufs de Pâques



17 janvier

Cérémonie des voeux



18 avril

Repas des aînés

12 juillet

Remise de la médaille de la commune à Monsieur Oddou, Président des Anciens Combattants de Toussieu mais aussi Président des Anciens Combattants du Pays de l'Ozon. Depuis 55 ans, Monsieur Oddou participe activement à la vie de la commune et fait vivre la mémoire de celles et ceux qui ont défendu la France.



24 avril

Vernissage de l'exposition photo «Lyon» organisé par la Médiathèque et les membres du cours photo du Club Loisirs et Amitiés avec la participation de la Chorale Touss' en Chantant. Avec la présence de Christophe Guilloteau, Président du Département



8 mai

Commémoration du 8 mai 1945

Conseil Municipal 2026 - 2032



CLAUDE HUMBERT

Maire

Les Adjoints et les conseillers délégués



LAURE DUBOISSET

1ère Adjointe
Urbanisme et Cadre
de vie



OLIVIER ROUX

2ème Adjoint
Solidarité Action Sociale
et Logement



SYLVIE LEROY

3ème Adjointe
Enfance - Jeunesse et
Affaires scolaires



JULIENS MARTINS

4ème Adjoint
Sécurité - Voirie



CAROLINE BRÉANT

5ème Adjointe
Animations et
Vie associative et
sportive



MICHEL BERNET

6ème Adjoint
Travaux - Efficacité
énergétique et
environnement



MAUD DRUNET

Conseillère déléguée
Culture et
Communication



FABIENNE HUMBERT

Conseillère déléguée
Finance et
Développement

Les conseillers municipaux



**JEAN-PHILIPPE
MAROT**



PIERRE ACHACHE



SYLVIE ARNAUD



CÉDRIC MALFREYT



LAETITIA LOPEZ



SÉBASTIEN POUPET



SALIHA BENANE



**XAVIER-PIERRE
ROLLAND**



MATHILDE GORD



LOÏC ROSELLI



KARINE CROUZET



SYLVAIN TARDY



**ZEDEF
RIBOUD-YÜREKLI**



FLORIAN MERCIER



BUDGET 2026

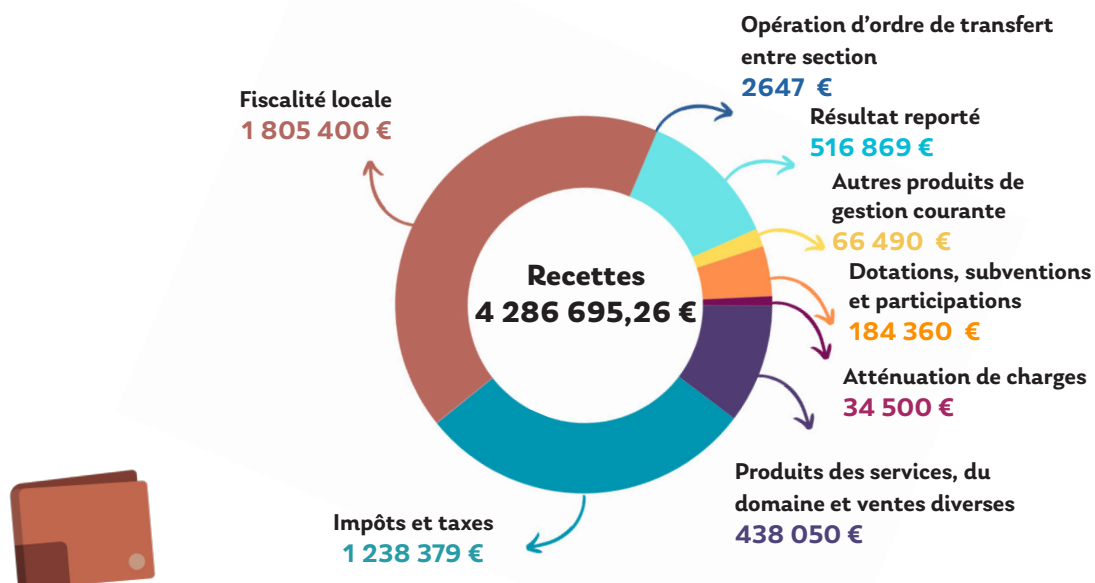
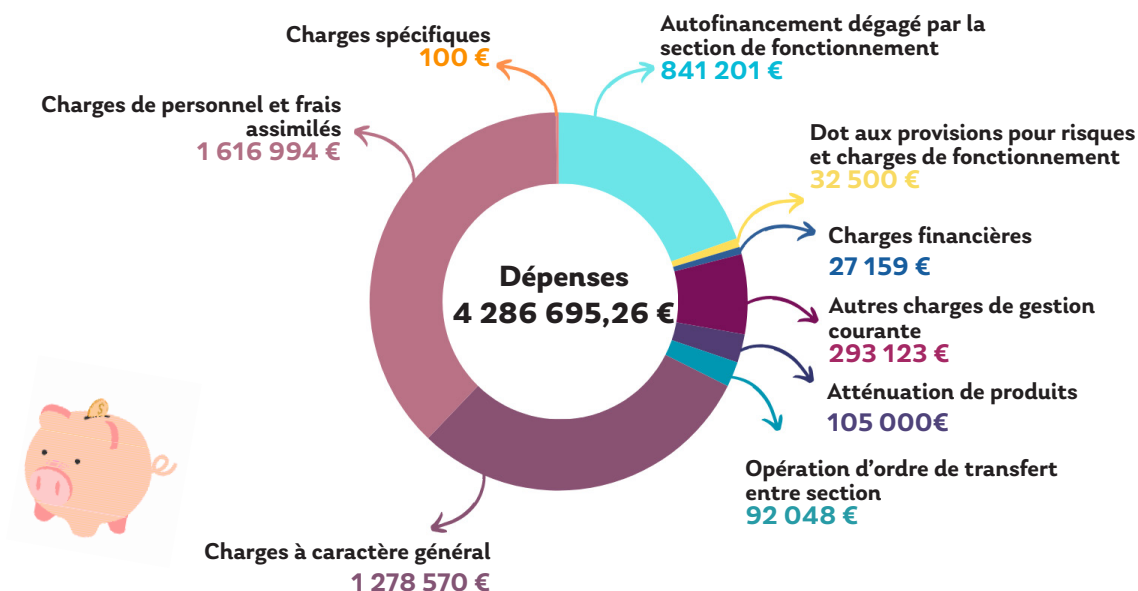
Voté en Conseil Municipal du 28 mai 2026

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux. Ainsi la section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements et les intérêts de la dette.

Les recettes proviennent principalement de la fiscalité locale, des dotations de l'État et des services rendus à la population (restauration scolaire, périscolaire, loyers...).

Cette année, le budget de la section fonctionnement s'équilibre à **4,29 millions d'euros**. En 2026, la commune prévoit de dégager un autofinancement de **près de 850 000 euros**, indispensable pour soutenir ses projets d'investissement futurs.

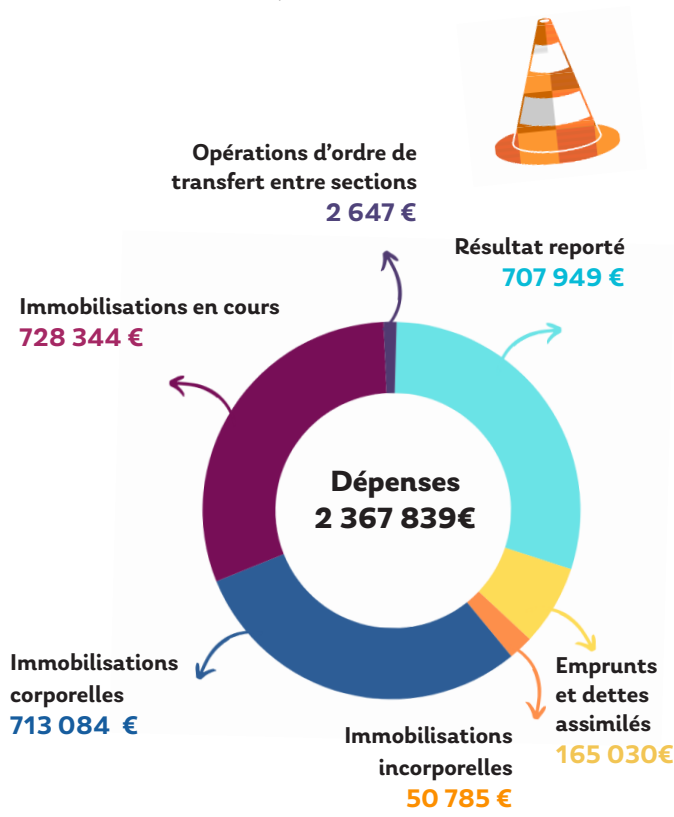


Le vote du Budget 2026 s'est déroulé en 2 étapes :

- 1 : La 1ère étape a consisté à voter, le 18 décembre dernier, le budget primitif sans résultats ni restes à réaliser
- 2 : Ces éléments ont été intégrés lors du budget supplémentaire qui ont été votés lors du Conseil Municipal du 28 mai.

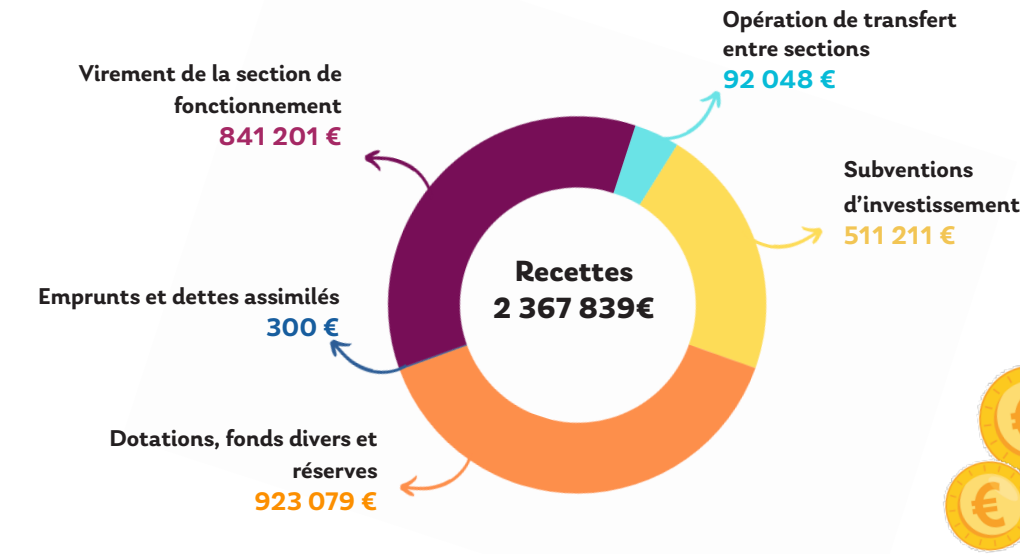
INVESTISSEMENT

Cette année, le budget d'investissement s'équilibre à 2,37 millions d'euros. Il permet de financer les projets de la Commune et les achats de matériels importants.



ZOOM Les principaux projets de l'année 2026 :

- Construction d'une buvette associative
 - Installation de panneaux photovoltaïques à la maison des associations, après validation de sa faisabilité technique
 - Travaux d'isolation au groupe scolaire (fonds vert)
 - Etude sur les équipements techniques de la commune pour un marché de maintenance chauffage/ventilation/intervention
 - Continuation de l'aménagement du parc municipal
 - Rénovations structurelles sur le bâtiment préfabriqué de l'école
 - Aménagement du terrain derrière le nouveau centre de loisirs Planète Sourires
 - Installation d'un feu tricolore (feu méritant) chemin de la Madone.
- Ces investissements sont financés par les subventions, les recettes propres de la commune, et l'autofinancement dégagé sur le budget de fonctionnement.



Travaux réalisés et en cours de réalisation

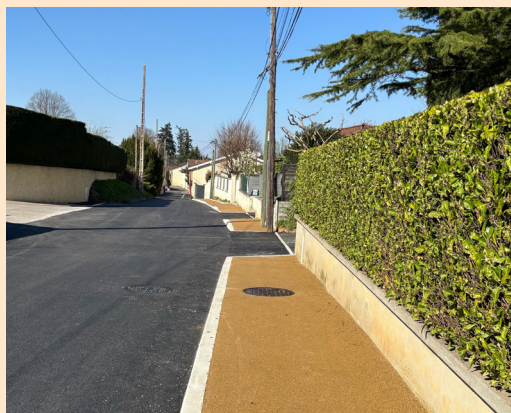
Route du château d'eau et aménagement carrefour Grande Rue

La rue du Château d'Eau a été définie par la CCEL comme voirie prioritaire à reprendre, à la suite d'un audit en 2020.

Par opportunité, et compte tenu du caractère vieillissant de la rue ainsi que d'un manque de clarté sur les circulations piétonnes et la gestion des véhicules (stationnement anarchique), la CCEL, en accord avec la commune, a fait le choix d'étudier le réaménagement de la rue du Château d'Eau entre la montée de la Catelandière et la rue des Primevères.

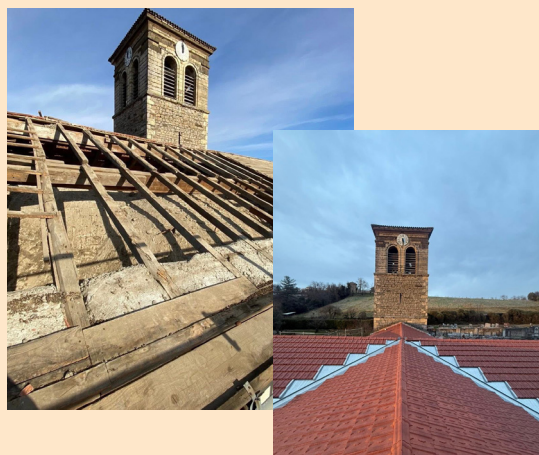
Ces travaux, réalisés en début d'année, ont permis l'aménagement de trottoirs garantissant ainsi la sécurité des piétons. Le revêtement du sol a été remis à neuf et des places de parking ont été créées.

L'aménagement du carrefour Grande Rue - Route de Chandieu, toujours piloté par la CCEL sur demande communale, est quant à lui déjà bien avancé. Il permettra de se déplacer en mode doux, du centre de loisirs jusqu'à la Madone, menant jusqu'à la voie verte empruntée par les collégiens et les promeneurs.



Rénovation des terrains de tennis

Les grillages ont été remplacés et les terrains entièrement repeints : un vrai coup de frais pour de meilleures conditions de jeu.



Toit de l'église

Une rénovation de la toiture et de la zinguerie a été effectuée afin de préserver le bâtiment et assurer sa longévité.

Sécurité



Portail Police Municipale de Toussieu

La commune de Toussieu met à votre disposition un service en ligne dédié à la Police Municipale pour faciliter vos démarches du quotidien :

- ✓ Objets perdus
- ✓ Opération Tranquillité Absences
- ✓ Demande d'autorisation de débit de boissons
- ✓ Doléances
- ✓ Demande de rendez-vous avec la Police Municipale
- ✓ Problèmes de voisinage

Un accès simple, rapide et disponible 24h/24 pour améliorer votre sécurité et votre cadre de vie.

Pour accéder au portail :



<https://toussieu.portailcitoyen.eu/>



Depuis le module Police Municipale sur l'application Panneau Pocket

Panneau pocket

Depuis plus d'un an, la commune met à votre disposition PanneauPocket, une application mobile **gratuite** qui permet de rester informé en temps réel de l'actualité locale. Alertes météo, travaux, coupures de réseaux, événements municipaux ou consignes de sécurité : toutes les informations essentielles sont accessibles directement sur votre smartphone.

Simple d'utilisation, sans publicité, sans création de compte et totalement anonyme, PanneauPocket est **disponible gratuitement sur Android et iOS**. Il suffit de télécharger l'application, de rechercher votre commune et de l'ajouter en favori pour recevoir les notifications.

Grâce à cet outil, chacun peut accéder rapidement aux informations importantes de la commune, où qu'il se trouve. PanneauPocket permet également de renforcer le lien entre la municipalité et les habitants en facilitant la communication au quotidien. En cas d'événement imprévu ou d'urgence, les informations sont diffusées rapidement pour garantir une meilleure réactivité de tous.

Avec ce service, la commune renforce la proximité avec ses habitants et améliore la diffusion rapide des informations importantes au quotidien.



Pour télécharger l'application

Participation citoyenne

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Tout le monde peut faire partie de cette participation citoyenne à condition d'en faire la demande préalable à la Police Municipale Locale qui se chargera des formalités administratives.

Pourquoi en faire partie ?

- ✓ Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance.
- ✓ Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population.
- ✓ Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.



Objectif 100 référents à Toussieu :

- ✓ **Meilleur maillage intracommunal** : Plus nous aurons de personnes référentes dans les différents quartiers, lotissements et rues et plus nous collecterons les données et renseignements utiles pour permettre l'intervention de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale et mener à bien les différentes actions.
- ✓ **Moins de zones blanches** : Certains quartiers ne sont pas ou très peu représentés dans la participation citoyenne. Président d'ASL, de copropriétés et de lotissements faites passer le message aux colotis afin d'avoir un ou plusieurs référents qui feront remonter des informations et alertes utiles dans votre secteur.
- ✓ **Rapidité = efficacité** : Plus les référents seront nombreux et présents sur l'ensemble du territoire communal, plus les informations et renseignements parviendront rapidement. Le traitement de ces alertes quasiment en temps réel permettra d'être plus rapide et de ce fait, plus efficace.



Vous souhaitez contribuer à la sécurité de votre quartier ?

Envoyez un mail à : mairie@mairie-toussieu.fr

Déjections canines

Dans notre commune, les déjections canines restent malheureusement un véritable désagrément pour les piétons de Toussieu.

Trottoirs, espaces publics et chemins doivent rester propres et agréables pour tous.

Afin de faciliter les gestes citoyens, les élus ont décidé d'installer des poubelles dédiées au dépôt des sacs de ramassage des déjections canines. Vous les reconnaîtrez facilement grâce à leur pictogramme représentant un chien.

Un petit geste pour chacun, un grand confort pour tous : merci aux maîtres de nos compagnons à quatre pattes de participer à l'effort collectif !

! Pour rappel, le non-ramassage des déjections constitue une infraction passible d'une amende de 135 €.



Renouée du Japon et Datura

Certaines plantes présentes dans la nature posent problème.

La renouée du Japon n'est pas dangereuse pour les personnes, mais elle est très envahissante. Elle pousse très vite et empêche les autres plantes de pousser, ce qui abîme la nature et les jardins.

Le datura est une plante **très toxique**.

Toutes ses parties sont dangereuses : feuilles, fleurs et graines. Même une petite quantité peut provoquer de graves troubles (maaise, confusion, hallucinations...) et nécessite souvent une prise en charge médicale.



Ne pas toucher ni cueillir de plantes inconnues, ne jamais consommer une plante trouvée dans la nature, surveiller les enfants, prévenir la mairie si vous repérez ces plantes.



La CCEL s'engage concrètement pour améliorer la qualité de l'air sur notre territoire.

Le constat est simple : certains appareils de chauffage au bois, surtout les plus anciens, émettent beaucoup de particules fines, nocives pour la santé.

Pour agir, la CCEL met en place un **fonds air bois**, qui permet d'aider les habitants à remplacer leurs équipements anciens par des appareils plus performants et moins polluants.

La démarche repose sur une idée clé : **encourager le plus grand nombre de foyers à agir**, en proposant des aides accessibles et simples.

Contrairement à d'autres dispositifs, ces aides ne sont pas réservées uniquement aux ménages les plus modestes. **Tous les foyers concernés peuvent en bénéficier**, afin d'avoir un impact réel et rapide sur la qualité de l'air.

La CCEL mène cette action **en partenariat avec l'ADEME et l'Agence Nationale de l'Habitat**, qui accompagnent et cofinancent le dispositif, garantissant ainsi sa solidité et son efficacité.

En résumé, la CCEL :

- ✓ anticipe les futures obligations réglementaires,
- ✓ aide concrètement les habitants à s'équiper mieux,
- ✓ agit pour maximiser les résultats,
- ✓ et mobilise l'ensemble du territoire pour un air plus sain.

Structure des aides	Aides Anah*	Aides CCEL Proposition de montant forfaitaire
Ménages très modestes	1250 €	2 800 €
Ménages modestes	1000 € à 750 €	2 100 €
Ménages intermédiaires	750 € à 500 €	1 400 €
Ménages aisés	0 €	1 000 €

Enfance

Installation de la climatisation dans les locaux scolaires et à la Maison d'Assistants Maternelles (MAM).

Avec les fortes chaleurs que nous connaissons désormais chaque année, il devenait difficile de maintenir des conditions agréables dans les classes de l'école et les locaux de la MAM, surtout en fin d'année scolaire. La commune a donc fait le choix d'installer la climatisation dans les salles de classe, le restaurant scolaire ainsi qu'à la Maison d'Assistants Maternelles.

Face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, cet aménagement permet d'offrir aux élèves un environnement plus agréable et adapté aux apprentissages, notamment durant les fortes températures de fin d'année scolaire.

L'installation à la MAM vise également à garantir le bien-être et le confort des tout-petits accueillis au sein de la structure notamment pendant la période estivale. Cette installation contribue également à améliorer les conditions de travail du personnel éducatif, périscolaire et des professionnelles de la petite enfance, tout en garantissant un meilleur bien-être au quotidien pour l'ensemble des occupants des locaux.



Avant d'en arriver à cette solution, plusieurs essais avaient été réalisés pour tenter de rafraîchir les bâtiments autrement : installation d'un système de free-cooling, végétalisation du côté sud, mise en place de brasseurs d'air... Malgré cela, lors des épisodes de fortes chaleurs, le confort restait insuffisant dans les locaux.

La décision d'installer la climatisation n'a donc pas été prise "par facilité", mais parce qu'il fallait trouver une solution réellement efficace pour le bien-être des enfants et des professionnels au quotidien.

Le système sera géré à distance par les services techniques de la mairie afin d'en avoir une utilisation maîtrisée. La climatisation ne sera déclenchée qu'à partir de 26 degrés dans les locaux. Ce fonctionnement permet aussi de rester attentifs aux objectifs de sobriété énergétique et à la réduction des consommations énergétiques demandée d'ici 2030.

Par cet investissement, la commune poursuit sa volonté d'entretenir et de moderniser ses équipements dans le but d'offrir aux enfants et aux équipes des locaux plus confortables, plus adaptés et plus agréables à vivre.



Ecole



Installation d'une boîte aux lettres « Papillons » à l'école

Une boîte aux lettres « Papillons » sera installée à l'école pour la rentrée scolaire afin de permettre aux enfants qui en ressentent le besoin de pouvoir parler plus facilement de ce qu'ils vivent.

Concrètement, les élèves peuvent y déposer un mot, un dessin ou quelques phrases s'ils traversent une difficulté, s'ils se sentent mal, s'ils ont peur de quelque chose ou s'ils vivent une situation compliquée. Les messages seront lus avec attention par des adultes référents pour pouvoir écouter, accompagner et réagir si besoin était.

Cette installation fait suite à une demande des parents d'élèves élus. L'objectif est simple : essayer de ne pas laisser un enfant seul avec un problème, qu'il s'agisse de mal-être, de violences ou de harcèlement.

L'association Les Papillons accompagne justement les écoles dans cette démarche pour aider à libérer la parole des enfants grâce à ces boîtes aux lettres sécurisées.

Cette initiative offre ainsi aux élèves un moyen supplémentaire de se sentir entendus et accompagnés dans leur quotidien scolaire et rappelle l'importance de la parole des enfants ainsi que la nécessité de construire un climat scolaire serein, respectueux et rassurant pour tous.

Une boîte à livres installée dans la cour de l'école

Une nouvelle boîte à livres a récemment été installée dans la cour de l'école afin de favoriser le plaisir de la lecture auprès des élèves.

Accessible pendant les temps de récréation, elle sera alimentée par une sélection de livres mis à disposition par l'école. Les enfants pourront ainsi choisir librement un ouvrage, le feuilleter, le lire seul ou entre camarades, et profiter d'un moment de calme et d'évasion au cœur de la journée scolaire.

Un bel espace culturel et convivial qui trouvera rapidement sa place dans le quotidien des enfants.



Robert BERNET,

Un homme discret, dévoué au service des autres



Le 30 octobre 2025, Toussieu a perdu un homme discret, profondément dévoué aux autres : Robert BERNET. Il a rejoint son épouse, Marie-Camille, disparue en 2023. Il faisait partie de ces personnes incontournables et inoubliables de la commune de Toussieu.

Originaire d'une famille d'agriculteurs de Chassins, Robert est arrivé à Toussieu après son mariage avec Marie-Camille, le 25 avril 1959. Depuis ce jour, Toussieu est devenu son village de cœur. Agriculteur, élu municipal et pompier volontaire durant plus de 30 ans. Membre actif de la paroisse, passionné de football et engagé dans de nombreuses associations, Robert a consacré sa vie au service des autres, toujours avec générosité et simplicité.

Il a accompagné les jeunes, participé à la construction des premiers vestiaires de football, soutenu les manifestations associatives et culturelles, accueilli du matériel pour les associations à la ferme familiale et poursuivi son engagement bénévole bien après sa retraite. Porte-drapeau des anciens combattants pendant 31 ans, il était également impliqué dans les mouvements agricoles locaux et départementaux.

Aux côtés de Robert, Marie-Camille a toujours été un soutien précieux dans chacun de ses engagements.

Merci à Robert BERNET pour tout ce qu'il a apporté à Toussieu et à ses habitants. À travers ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, il laisse le souvenir de valeurs fortes : le partage, le dévouement et l'attachement aux autres.

Médiathèque



Un grand merci à nos bénévoles de la médiathèque : Michèle, Odette, Christine, Joëlle, Annick, Claudine, Cécile, Liliane et Sylvie.

Viens à la médiathèque !

Christine vous concocte tout un programme pour partager des moments conviviaux tout au long de l'année : après-midis jeux de société, ateliers créatifs, goûters-lecture, accueil des bout'choux... autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de s'amuser ensemble !

Le mois dernier, les amateurs de lecture ont pu participer à un goûter-lecture consacré à la présentation de romans. Ces rendez-vous, accompagnés d'ateliers d'écriture pour les adultes, se déroulent en principe tous les deux mois, le mardi de 14h00 à 16h00.

Et cet été, ne manquez pas **le grand tournoi Mario Kart sur Switch** qui se déroulera sur inscriptions les **mardis après-midi du mois de juillet et du mois d'août (04 et 25 août seulement)**.

La switch sera aussi en libre service les samedis matins.

Pour ne rien manquer des activités de la médiathèque, retrouvez le programme sur PanneauPocket, sur les réseaux sociaux de la commune et directement à la médiathèque.

Vous préférez le recevoir par e-mail ? Il vous suffit d'écrire à mediatheque@mairie-toussieu.fr pour vous abonner à la liste de diffusion du programme mensuel et autres actualités.

Et surtout, vos idées et vos envies nous intéressent ! N'hésitez pas à venir en parler à Christine.



SPECIAL 60 ans et +

Atelier APAMA

Mettez votre corps et votre mémoire en action ! Grâce à des activités ludiques mêlant mouvement, réflexion et coordination, stimulez vos capacités physiques et cognitives.

À partir du **1er septembre 2026** à 14h

Lieu : Médiathèque
Place de la mairie
69780 TOUSSIEU

INSCRIPTION

04 72 48 05 92

mediatheque@mairie-toussieu.fr



ATELIER APAMA : Spécial 60 ans et +

Mettez votre corps et votre mémoire en action ! Grâce à des activités ludiques mêlant mouvement, réflexion et coordination, stimulez vos capacités physiques et cognitives.

Rendez-vous : 1er, 15, 22 et 29 septembre 2026

Inscriptions et informations à la médiathèque

04 72 48 05 92



ZOOM sur nos médaillés



Qu'est-ce que le Horse ball ?

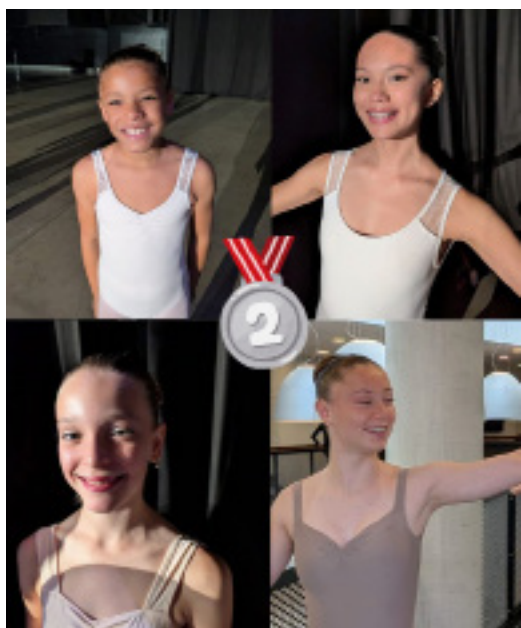
Le horse ball est un sport collectif qui se joue à cheval avec un ballon. Le but est de faire des passes entre coéquipiers et de marquer des points en envoyant le ballon dans un cercle en hauteur. Les joueurs ne descendent pas de leur cheval et doivent jouer ensemble pour réussir. C'est un sport rapide, à la fois technique et spectaculaire.



HORSE BALL

Félicitations à Constance COURVOISIER, Toussillarde qui a commencé l'équitation à l'âge de 4 ans et qui a progressé avec passion.

En 2023, elle a déjà été récompensée par une belle médaille de bronze et l'été dernier, elle a brillamment poursuivi sur cette lancée en décrochant **une médaille d'or** au championnat de France d'équitation dans la discipline « Horse Ball » catégorie Club A Poussin 2.



AST DANSE

Nos danseuses ont représenté l'association de danse l'AST Danse de notre village lors de concours, avec de très beaux résultats.

Quatre danseuses classiques l'AST Danse, Lisea 9 ans, Nina 13 ans, Romane 12 ans et Maelys 14 ans ont été sélectionnées pour participer au prestigieux Concours National de Danse à Bordeaux, pendant le week-end de l'Ascension. Une expérience unique pour elles et des médailles à la clef !

Elles ont **toutes les quatre décroché une médaille d'argent** ! Dans l'univers de la danse, cette récompense équivaut à une note supérieure à 15/20. Cette distinction vient saluer un niveau d'excellence.

Un grand bravo à elles et à leurs professeures pour leur travail, leur engagement et leur passion !

Nouveautés



Changement de propriétaire pour Vival

Yohanna Ammar originaire de Meyzieu, est le nouveau propriétaire du Vival. Il se lance dans l'aventure avec son 1er commerce.

La réouverture a été inaugurée le 20 mai.

Ammar est passionné de musique, il pratique la guitare et le piano, et chante également en chorale à la paroisse St Ephrem.

Dans votre Vival vous pourrez découvrir un large choix de fruits et légumes frais, ainsi que des produits du quotidien : épicerie sèche (pâtes, riz, conserves...) et des produits frais comme le beurre, la crème et bien plus encore !

Pour faire vos courses ou vous dépanner au quotidien quand il vous manque un ingrédient dans une recette.

Il vous accueillera chaque jour avec le sourire et dans la bonne humeur.



Horaires d'ouverture :

Lundi au samedi : de 7h30 à 20h00
Dimanche : de 9h00 à 14h00



Réouverture de la boulangerie

Chouaref Azzedine, propriétaire d'une boulangerie à Oytier-Saint-Oblas, a décidé, avec sa fille, de reprendre la boulangerie de Toussieu, inaugurée le 4 décembre 2025.

Travaillant en famille, ils expriment leur passion à travers chacun de leurs produits.

La boulangerie est 100 % artisanale : tous les articles sont fabriqués dans leur laboratoire situé à Oytier-Saint-Oblas, à partir d'ingrédients frais. Afin de garantir fraîcheur et qualité tout au long de la journée, trois à quatre livraisons sont assurées quotidiennement vers la boulangerie de Toussieu, selon les besoins.

Leur véritable valeur ajoutée réside dans leurs pâtisseries orientales, mais aussi dans leur incontournable pain oriental à la semoule, très apprécié par leur clientèle.



Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :
de 7h00 à 13h30 - 16h00 à 19h30

Samedi et dimanche : de 8h00 à 13h30



Agenda

27 Juin

Fête du Village

Halle du Parc municipal

- 19 h00 - 2h00
- Feu d'artifice à 23 h00

PAS DE VENTE DE TICKETS, CHOIX SUR PLACE



12 juillet

Commémoration

du 12 juillet 1944
Monument Aux Morts,
Rue du 12 Juillet 1944
• 11h00

05 Septembre

Forum des Associations

Halle du Parc municipal
• 9h00 à 13h00

04 décembre

Marché de Noël

Place de la mairie
• 14h00 à 20h00

INFOS PRATIQUES



BACS JAUNES

Collecte tous les
lundis sous réserve de
modifications éventuelles

⚠ Sortir vos bacs la
veille !

MAIRIE

Place de la Mairie
04 72 48 09 00
mairie@mairie-toussieu.fr
www.mairie-toussieu.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 10 h - 12 h • 16 h - 18 h
Mardi : 10 h - 12 h • 16 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h
Jeudi : 10 h - 12 h • 16 h - 18 h
Vendredi : 08h30 - 12 h • 16 h - 18 h

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

04 72 48 05 92
mediatheque@mairie-toussieu.fr
www.mediatheque.mairie-toussieu.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 16 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h • 14 h - 17 h
Vendredi : 10 h - 11 h 30
Samedi : 10 h - 12 h

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)
Uniquement sur rendez-vous.
Contacter l'accueil de la mairie
ou adresser un mail à
mairie@mairie-toussieu.fr

AGENCE POSTALE

04 78 40 57 78

Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 11 h 45
Mercredi : 8 h 45 - 11 h 45
Samedi : 9 h 30 - 12 h
Fermeture agence postale du 4 au 24
août 2026 - réouverture mardi 25/08

POLICE MUNICIPALE

04 72 48 09 07

ÉCOLE JEAN D'ORMESSON

Directeur : Franck FULOP
04 72 48 09 05
ce.0692835g@ac-lyon.fr

DÉCHÈTERIE

Route de Toussieu - CD 147
69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE
04 78 40 03 30 • www.smnd.fr
Du lundi au samedi :
8 h 30 - 11 h 30 • 13 h 30 - 17 h 45

CENTRE DE LOISIRS

06 15 89 14 03
alsh@mairie-toussieu.fr
Centre de loisirs fermé le 13 juillet 2026
et du 03 au 21 août 2026 - réouverture
lundi 24/08
Fermeture le 31 août 2026

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

**Mikaël Daniel MARGUIN-MOSA et
Audrey Marie Pascale SPAGNARDI**
19/07/2025

Pascal OLLIEU et Stéphanie PROBEL
06/09/2025

**Ismâïl BOUGUESSA et
Nabilla GUEDDOUDJ**
20/09/2025

**Philippe Jean Claude VAN PARYS et
Lucie Elisabeth PONTVIANNE**
25/10/2025

**Mamad Félix KALLA N'GALLE et
Mélanie DAFFLON**
13/12/2025



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lyron Gilles Pascal TESTA
10/06/2025

Anna Béatrice Josy RICHARD MAGNIN
20/06/2025

Léonie Nadia Claudine VIEILLARD ARNAULD
06/07/2025

Romain Gabriel Clément RUELLE
15/07/2025

Ecclésiaste BADET
27/07/2025

Valentin Alain Raymond LOPEZ
27/07/2025

Andréa Bruno BOISSONNET
05/08/2025

Mayla BRAILLON
15/08/2025

Elise Liyana DEMARIA
17/11/2025

Paul Philippe Alexandre FARGERÉ
18/11/2025

Chloé Charlotte Virginie MEUNIER
04/12/2025

Maé Jean Didier PSZONAK
15/12/2025

Noa ACHOUR BRIAND
10/13/2026

Leny REINHARDT
11/05/2026

Rose Juliette MALFREYT
11/05/2026



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Roger Antoine MATHIEU
21/05/2025

Italia OROFIAMMA Veuve **PARRAVANO**
18/08/2025

Louise Georgette Marguerite CHAPELLE épouse **ALLEMANN**
22/08/2025

Paul SCIASCIA
20/09/2025

Marie Rose RODRIGUEZ Veuve **POTHIER**
25/09/2025

Frédéric Ernest ALLEMANN
03/10/2025

Robert Joseph BERNET
30/10/2025

Walter ROUDE
24/12/2025

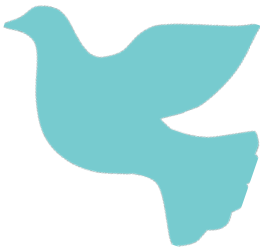
Fernando PAPACE
09/01/2026

Lionel Louis MOTTEAU
29/01/2026

Augustine Marie GONZALEZ Epouse **FAYOLLE**
10/02/2026

Marcelle Louise Henriette THUILLIER Veuve **PEJU**
04/05/2026

André Vincent BROSSARD
25/05/2026



TOUSSIEU

FÊTE DU VILLAGE

SPÉCIALE FOOD TRUCKS



SAMEDI 27 JUIN 2026
DE 19H00 À 02H00
HALLE DU PARC MUNICIPAL
FEU D'ARTIFICE À 23H00

Repas :
Cette année
pas de ticket,
c'est vous
qui choisirez
sur place !

Apéritif offert par la municipalité
Buvette tenue par le comité des fêtes et les
associations du village